

E-learning PACK DROIT - Les fondamentaux en droits utiles aux professionnels de l'immobilier et du bâtiment

DURÉE

1,31250 jours (soit 10 heures et 30 minutes)

PRIX

390 € par participant

Soit 468 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier le cadre juridique des clients
- Comprendre le principe du droit de démembrement du droit de la propriété privée
- S'initier aux singularités des modes de transmission de la propriété
- Connaître les obligations particulières de la vente
- Assimiler les obligations respectives des bailleurs et locataires lors de la réalisation de baux
- Appréhender le fonctionnement d'une copropriété
- Déchiffrer les régimes juridiques autour des troubles du voisinage
- Identifier les sources de contentieux en urbanisme
- Distinguer ce qui est du ressort du droit de l'urbanisme, du droit civil et du droit de la construction
- Discerner les principaux documents d'urbanisme (PLU, PLUI, OAP...)
- Appréhender les principales autorisations d'urbanisme
- Déterminer les étapes administratives à un projet de construction
- Appréhender les servitudes de vue et contraintes d'implantation
- Déchiffrer les recours possibles et connaître les sanctions
- Connaître les différents intervenants d'une opération de construction et leurs obligations
- Distinguer les différents contrats de construction
- Différencier les responsabilités et garanties propres à la construction





PROGRAMME

- Présentation de la formation
 - Bienvenue dans votre formation 2'
 - Comment réussir ma formation ? 1'
 - TUTORIEL DE NAVIGATION 4'
- 1. Droit de l'immobilier
 - VIDEO - Présentation des objectifs de formation 3'
 - VIDEO - Propriété privée et modes de transmission 9'
 - Identifier les droits (Glisser-déposer) 5'
 - Définir ce qu'est l'usufruit (Glisser-déposer) 5'
 - GUIDE - La propriété privée et ses modes de transmission 20'
 - VIDEO - La vente et l'obligation d'information 12'
 - Distinguer les obligations avant la vente des obligations après la vente 10'
 - Déterminer le devoir d'information à la charge du vendeur 10'
 - GUIDE - La vente et l'obligation d'information 20'
 - VIDEO - L'obligation de délivrance conforme et garantie vice cachés 13'
 - Déterminer une action possible en cas de vente litigieuse 5'
 - GUIDE - L'obligation de délivrance conforme 20'
 - VIDEO - Les locations 14'
 - Définir ce qu'est un contrat de location (Glisser-déposer) 5'
 - GUIDE - Les locations 16'
 - VIDEO - Le régime de copropriété 10'
 - Identifier les acteurs de la copropriété 5'
 - Distinguer le syndic, le syndicat et le conseil syndical 4'
 - GUIDE - Le régime de copropriété 15'
 - VIDEO - Les relations avec le voisinage 9'
 - Identifier les abus de droit 10'
 - GUIDE - Les relations avec le voisinage 20'



- 2. Droit de l'urbanisme
 - Présentation des objectifs de la formation4'
 - VIDEO - Les principes généraux du droit de l'urbanisme4'
 - Distinguer le droit public et le droit privé (Glisser-déposer)4'
 - GUIDE - Principes généraux du droit de l'urbanisme14'
 - VIDEO - Les documents d'urbanisme et réglementation13'
 - Reconnaître les documents d'urbanisme pouvant être consultés5'
 - GUIDE - Les documents d'urbanisme et réglementation20'
 - VIDEO - Les autorisations et informations d'urbanisme28'
 - Identifier la bonne autorisation (N°1)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°2)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°3)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°4)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°5)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°6)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°7)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°8)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°9)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°10)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°11)1'
 - Identifier la bonne autorisation (N°12)1'
 - GUIDE - Les autorisations et informations d'urbanisme20'
 - VIDEO - Les démarches administratives d'une construction18'
 - Distinguer les informations et documents obligatoires au permis de construire10'
 - GUIDE - Les démarches administratives d'une construction15'
 - VIDEO - Les servitudes de vue et contraintes d'une construction4'
 - Distinguer les vues et les jours5'
 - Connaître les distances minimums à respecter (urbanisme)5'
 - GUIDE - Les servitudes de vue et contraintes d'une construction6'



- VIDEO - Contentieux et recours en recours8'
- Identifier les principes des recours et contentieux du permis de construire5'
- GUIDE - Contentieux et recours en urbanisme10'
- 3. Droit de la construction
 - VIDEO - Présentation des objectifs de la formation3'
 - VIDEO - Les intervenants à l'acte de construire13'
 - 1 - Qui suis-je ? (Associer les bons intervenants à la bonne définition)6'
 - 2 - Qui suis-je ? (Associer les bons intervenants à la bonne définition)6'
 - 3 - Qui suis-je ? (Associer les bon intervenants à la bonne définition)6'
 - GUIDE - Les intervenants à l'acte de construire23'
 - VIDEO - Construire un organigramme4'
 - GUIDE - Construire un organigramme10'
 - VIDEO - Les principaux schémas juridiques d'une opération de construction14'
 - Identifier les locateurs d'ouvrage6'
 - Identifier les avantages du contrat CCMI pour chaque partie6'
 - Distinguer les obligations de l'entrepreneur et du maître d'ouvrage6'
 - GUIDE - Les principaux schémas juridiques25'
 - VIDEO - Responsabilités et garanties en construction17'
 - Associer la bonne garantie à sa définition (N°1)2'
 - Associer la bonne garantie à sa définition (N°2)2'
 - Associer la bonne garantie à sa définition (N°3)2'
 - Associer la bonne garantie à sa définition (N°4)2'
 - Associer la bonne garantie à sa définition (N°5)2'
 - GUIDE - Responsabilités et garanties de la construction25'
- Questionnaire de satisfaction
 - Questionnaire de satisfaction1'





VALIDATION

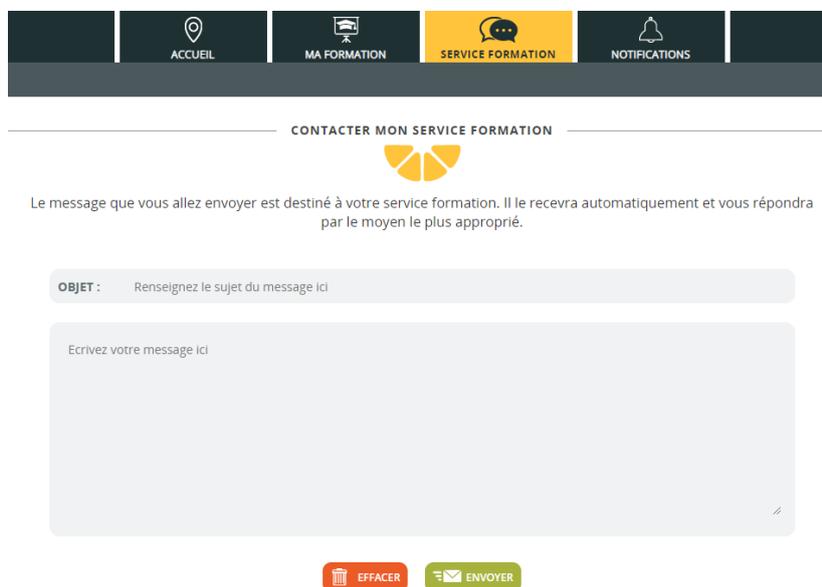
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.